



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 04/09/2020

SÉNATORIALES 2020 – DÉPÔT DES CANDIDATURES POUR LE 1^{er} TOUR

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020.

Dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, le sénateur (et son remplaçant) est élu au scrutin majoritaire à deux tours par un collège électoral comprenant les parlementaires, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux.

Une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin.

La déclaration de candidature se fait obligatoirement avec les formulaires mis en ligne sur le site internet des services de l'État : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Elections-senatoriales-Candidatures>.

Pour le 1^{er} tour, les candidatures doivent être déposées en double exemplaire à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2020 à 18 h 00.

Les candidatures seront reçues :

- de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 du 7 au 10 septembre ;
- de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 le 11 septembre.

En cas de 2nd tour, les déclarations de candidatures sont déposées à partir de la proclamation des résultats du 1^{er} tour et au plus tard à 15 h 00 le jour du scrutin.

Lutte contre le covid-19 - Modalités d'accueil des candidats en préfecture :

- Accès restreint à une seule personne
- Respectez les consignes sanitaires et les gestes barrières (portez un masque, nettoyez vos mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée des locaux, restez à plus d'un mètre de distance de vos interlocuteurs)
- Privilégiez les rendez-vous en prenant contact à l'adresse : pref-elections@alpes-de-haute-provence.gouv.fr ou au 04-92-36-72-38/42.

Service de la communication et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10
04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex